



Le 8 juin 2016

M. Karim Assem
Gestionnaire de la
commercialisation et des
ventes, CGG Services
(Canada) Inc.
2200 – 715 5 Avenue SW
Calgary, AB
T3G 3R6

Monsieur,

Objet : Programme extracôtier de collecte de données sismiques bi-, tri- et quadridimensionnelles de Terre-Neuve de CGG Services (Canada) Inc., évaluation environnementale de 2016 à 2025

Canada–Terre-Neuve L’Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), en consultation avec les organismes d’examen de la pêche et de l’environnement de l’Office, a examiné le rapport d’évaluation environnementale (EE) susmentionné.

Le rapport d’EE ne satisfait pas à l’ensemble des exigences relatives aux renseignements décrites dans le document de définition de la portée transmis à CGG Services (Canada) Inc. le 19 novembre 2015. Pour satisfaire aux exigences de la *Loi de mise en œuvre de l’Accord atlantique Canada-Terre-Neuve (fédérale)* et de la *Loi de mise en œuvre de l’Accord atlantique Canada-Terre-Neuve (de Terre-Neuve)*, et pour réaliser un rapport relatif à la décision prise par le C-TNLOHE à l’issue de l’évaluation, il est nécessaire de prendre des mesures vis-à-vis des commentaires joints.

Vous pouvez communiquer avec moi au moment qui vous convient le mieux pour parler de ces commentaires. Vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel à l’adresse dhicks@cnlopbc.ca.

Veillez agréer l’expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks, Analyste
environnemental

C. c. D. Burley
E. Young